

Parce que femme...

Séverine

Séverine
Parce que femme...
24 août 1901

extrait le 15 août 2026 depuis *La Fronde* du 24 août 1901

bibliotheque-anarchiste.com

24 août 1901

Je me trompais, hier, en supposant que les jurés à mine intelligente parviendraient à entraîner les autres, à faire passer dans quelques âmes obtuses la conviction qui se lisait dans leurs yeux.

C'était compter sans la solidarité masculine qui s'est attendrie plutôt que révoltée quant aux exploits du mort. Hé ! bien quoi, il aimait à rire, cet homme, à trousser les bonnes, à instruire un peu précocement les enfants ? Voilà-t-il pas une belle affaire ! C'est la vieille gaîté française, la gaudriole, ô gué, ô gué !

Même le réquisitoire de l'avocat général — ce monument de la bêtise épaisse, qui nous a fait, au banc de la presse, sans distinction d'opinions, et nerveusement, irrésistiblement, rire aux larmes ! — même ce flot de lieux-communs et de coq-à-âne, n'est point parvenu à leur démontrer, par le contraire, où était la vérité.

On a vu et entendu, cependant, très rarement au Palais (et surtout à cette place !) quelque chose de mieux fait pour surprendre et pour divertir, que les débuts de M. Peyssonnier. S'il n'était magistrat, il serait un excellent comique ; et comme il fait des vaudevilles sous le nom de Paul Soliès, il a grand tort de ne point les jouer. A Cluny ou à Déjazet, son succès serait plus assuré que dans la carrière judiciaire.

Qui ne l'a pas entendu, hier, imitant l'homme endormi, paupières mi-closes, mains sur le ventre, susurrer « S'pèce de chameau ! » ; ou bien, folâtement laïque, détailler en scie de café-concert cette déclaration inattendue « Un curé, deux curés, trois curés : plus on est de fous, plus l'on rit ! » — pour la suite, voir le compte rendu à la troisième page — a perdu l'une des plus belles occasions d'hilarité qui soient au monde.

L'endroit n'était pas plaisant, l'affaire était sérieuse ; avant, après, nous avions le cœur serré, mais ce diable d'homme eût déridé les pierres.

Depuis Quesnay et « sa main d'oiseau de proie » pareil pathos n'avait retenti sous ces voûtes. A la différence que Quesnay était sinistre et que celui-ci est rigolo, accepte de l'être, s'y efforce même, crie : « Il a pissé partout ! » avec l'accent et le geste de Perrin Dandin dans les *Plaideurs*.

Ah ! il n'a pas ménagé nos oreilles ! Si bien qu'Henri Robert a pu dire que l'organe de la vindicte publique avait fait « revivre » Grøetzinger avec une rare puissance d'évocation.

On s'y serait trompé.

Mais il faut croire que la majorité du jury s'est senti du goût pour l'un et pour l'autre ; a retrouvé, en leur mentalité réciproque, en leur vocabulaire également sans feintes, en leur distinction évidemment jumelles, matière à sympathie envers eux, matière à implacabilité envers l'accusée.

Ce n'était qu'une femme... comme la pauvre petite Marie Davaillant.

On acquitte M. de Cornulier, et Dieu sait en quelles circonstances ! Un mari qui tue est toujours un héros. Il est le plus fort, il a pour lui le Code, l'usage, la complicité tacite des hommes qui ont fait la loi, et de ceux qui l'appliquent !

Mais une malheureuse fillette enceinte, abandonnée, mais une épouse outragée, honnie, insultée, quelle indulgence leur pourrait-on témoigner ?

Elles ne sont pas que des criminelles : *elles sont des rebelles* — et vous savez aussi bien que moi que c'est pour cela qu'on les châtie ! Elles ont prétendu avoir des droits ; elles ont voulu se soustraire au joug d'airain de la suprématie masculine : elles ont demandé des comptes à la société...

Au bain ! Au bain !

D'aucuns vont plus loin : et M. l'avocat général, en bienvenue ne se doute point qu'il a traversé ce que, pour m'élever à la hauteur de son style, j'appellerai une fichue passe.

Injuriant, peut-être un peu plus que ne le comportait sa mission et en termes inaccoutumés, la femme prisonnière, contrainte au mutisme, qui pleurait au banc d'infamie, entre huit soldats, il avait englobé la domestique (coupable d'attachement à sa patronne et de fidélité à l'infortune) dans la même réprobation.

Ce passage de la mémorable harangue qui demeurera la plus joyeuse page des annales judiciaires, avait même été fort vif.

Or, le fond de la salle était garni comme il l'est souvent. Ces messieurs s'étant fort réjouis des fredaines de Grøetzinger, et

fort régalez du monologue de M. Peyssonnier, ne pouvaient que s'indigner contre la pécore qui n'aimait pas ramasser la bière restituée dans tout l'appartement — ô Perrin Dandin ! — ou qui refusait la bagatelle à un si bon patron.

A la sortie de l'audience, ces gentlemen coururent après la sœur de la condamnée (la mère de la fillette à qui Grøetzinger promettait vingt sous pour « se laisser faire ») et Isabelle Touzaut, la bonne.

Ils criaient : « A mort ! » Ils criaient : « A la Seine ! » Sans quelques gardiens de la paix qui accoururent, sans un cocher compatissant qui recueillit les deux femmes, il y aurait peut-être eu du vilain.

Et M. l'avocat-général, instigateur involontaire de ces violences, inspirateur inconscient de ces hauts faits, eût peut-être ressenti quelque embarras envers le bon voyou qui, de la Villette, lui eût riposté :

— Mon magistrat, c'est après vous avoir entendu la traiter de peste, de complice, etc., etc., que l'idée m'est venue de la f... à l'eau.

Voilà cependant à quoi pourrait exposer une misogynie que le talent excuse, évidemment, mais qui pourrait causer, dans l'avenir, à M. Peyssonnier plus d'un petit désagrément.

Tout est... et tout arrive. Les trop fortes iniquités avancent les réformes qui y porteront remède. La condamnation d'aujourd'hui, après celle de l'autre quinzaine, aura pour résultat d'habituer l'esprit public à l'idée des jurys mixtes où l'élément féminin introduira son expérience, sa pitié, quant à la femme, quant à l'enfant.

Mettez toutes vos cannes dans les roues ! Celles-ci tournent (bien lentement, parce que la côte est dure, les chemins mauvais) mais elles tournent ! Et vos gros bâtons seront brisés, comme fétus par la faux du moissonneur !

SÉVERINE.